

REUNION DU SECTEUR SOCIETE 07/23**Compte-rendu n° 07/23 du 23.10.2023**

Participants : C. Lecomte, N. Montet, J-L. Chéron, D. Fargeot, F. Marty, M. Bournazeaud, E. Pichon, S. Delerive, R. Courtois, J-M.Lot, A. Tournier, Y. Grangier, M. Faure, C. Malavergne, K. Cario, A. Valet-Narjou, A. Petit, F., Larzinière, C. Touze, A-M. Lochou (en visio).

Questions abordées :

Rappel de dates,
Repas de fin d'année,
Résultats du recensement 2023,
Demandeurs d'emploi,
Installation du nouveau CMJ,
Retour sur l'inauguration de la station Trail,
SMD3,
Part de nos légumes dans les denrées alimentaires,
Repas à 1 €,
Ville ambassadrice du don d'organes
Etudiants du BUT VTD (Villes et Territoires Durables) : production d'énergie,
Résidence d'écriture,
Toboggan à l'aire de jeux,
Abri vélos,
Amélia 2.

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES**Rappel de dates :**

Jeudi 26 octobre, 18 h, salle du conseil : pot de départ de Pierre de Almeida et de Jean Ballout,
Dimanche 29 octobre, 10 h, salle du conseil : AG du Club du Temps libre,
Samedi 04 novembre, 19 h 30, SdF : repas de PAD (Périgord Afrique Développement),
Lundi 06 novembre : secteur technique,
Mardi 07 novembre, 18 h : conseil d'école élémentaire,
Jeudi 09 novembre, salle des fêtes en soirée : spectacle AZUL,
Vendredi 10 novembre, 17 h : réunion du CMJ,
Samedi 11 novembre : cérémonie,
Mardi 14 novembre, 17 h 30, salle du conseil : conseil école maternelle.

Repas de fin d'année : Rajaa propose de faire un couscous pour un repas de fin d'année. Il se ferait le lundi 18 décembre, 18 h, à la salle des fêtes (vérifier que la salle soit libre). Il est demandé une participation de 10 € à chacun (à remettre au secrétariat de la mairie) et d'amener le vin.

Résultats du recensement 2023 : suite à l'enquête de recensement effectuée en début d'année 2023, la population de la commune est officiellement de 3 083 habitants (1 444 résidences principales, 1 582 logements enquêtés).

Demandeurs d'emploi : au 1^{er} octobre, il y avait 115 demandeurs d'emploi recensés sur la commune dont 94 indemnisables (il y a un an : 126 dont 97 indemnisables).

Installation du nouveau CMJ : les élections se sont tenues le vendredi 06 octobre après-midi dans la salle du conseil et l'installation s'est faite le vendredi 13. Les 6 élus sont : Elodie Rideau et Maé Catard pour la classe de CM1, Alice Senren et Pablo Peyssonnerie (CM1/CM2), Lalie Hanois et Léo Prulière (CM2)

Retour sur l'inauguration de la station Trail : journée réussie. Un temps superbe. Une quarantaine de bénévoles pour l'organisation et le repas du midi (essentiellement du club de marche et le comité des fêtes). De nombreux participants : 100 en individuels, 46 équipes de 2, 35 équipes de 4 et 60 marcheurs soit, au total, près de 400 participants.

SMD3 : Fréquence de ramassage des OM : réponse du SMD3 quant à notre demande sur ce sujet :

- Les bornes des sacs noirs sont collectées le jeudi, certaines une deuxième fois,
- Les bornes emballage le lundi et le vendredi,
- Les bornes pour le verre en fonction du niveau de remplissage (sont équipées de sonde),
- Le lavage extérieur est réalisé une fois par mois, le lavage intérieur 3 à 4 fois par an. La propreté autour des bornes est maintenue une fois par semaine et tous les jours sur 5 points de la commune.

Part de nos légumes dans les denrées alimentaires : sur toute l'année scolaire 2022-2023, nous avons utilisé en restauration scolaire 7 353 kg de légumes (ail, aubergines, betteraves rouges, butternut, carottes, courgettes, navets, pommes de terre, etc.). 5 209 kg de ces légumes ont été achetés et 2 144 (soit 29 %) provenaient de notre propre production. 6940 kg (soit 94, 4 %) de ces 7 353 consommés étaient labellisés bio

Pour rappel, au 12/05/23 notre certification ECOCERT était de 76 % de produits bio.

Au prix MIN (Marché d'Intérêt National) de Rungis, notre production de légumes représentait un total de 4 319 € TTC.

Repas à 1 € : sur l'année scolaire 2022-2023, il y a eu entre 42 et 64 bénéficiaires du repas à 1 €. Le nombre moyen tourne autour de 43-44 et il monte en fonction de la présence des « petits voyageurs ».

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

Ville ambassadrice du don d'organes : C. Lecomte a été sollicité par une habitante au nom de l'association ADOT (Association pour le Don d'Organes et des Tissus humains) qui est membre d'un collectif de 8 associations concernés par ce sujet (collectif Greffes +). Le don d'organes n'est pas suffisamment connu en France alors qu'il y a plus de 27 000 personnes en attente d'une greffe et qu'un seul donneur peut sauver jusqu'à 8 vies. La proposition est d'installer un (ou plusieurs) panneau(x) « Ville (ou village) ambassadeur du don d'organes » à l'entrée de la commune. Le texte et la bordure du panneau sont de couleur verte : ruban rouge pour le sida, rose pour le cancer, vert pour le don d'organes. Le collectif ne réclame pas d'argent et il n'y a pas de redevance ni de cotisation à payer. Le coût d'un panneau varie entre 90 et 150 €.

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Etudiants du BUT VTD (Villes et Territoires Durables) : production d'énergie : comme présenté lors de la réunion du 07 juin à la salle des fêtes, les étudiants ont choisi de travailler sur 5 « enjeux » : 1) Protéger les espaces naturels et développer des actions écologiques : le défi d'une commune plus verte et responsable 2) Promouvoir une mobilité durable 3) Champcevinel, une commune unie et solidaire : renforcer les liens sociaux 4) Attirer les jeunes couples et les jeunes familles 5) Développer une stratégie globale de production et d'économie d'énergie avec le soutien de la population .

P. de Almeida et C. Lecomte ont reçu les deux étudiants qui travaillent sur le thème de l'énergie. Ils vont surtout approfondir la possibilité d'installer du photovoltaïque sur l'école élémentaire et interroger les habitants de Borie Bru sur l'éventualité d'éoliennes.

Résidence d'écriture : notre appel à candidature pour 2024 a été lancé et, cette année, relayé par l'ALCA (Agence culturelle de la Région Nouvelle-Aquitaine : Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine). Les dossiers de candidature doivent parvenir à la mairie avant le 15 décembre. Pour rappel : logement Maison de la Dîme, 2 semaines à 3 mois de résidence, 70 % du temps au travail de création, participer à des temps de médiation avec le public, assurer une restitution du travail de création, rémunération mensuelle de 1 200 €, défrayer 3 allers-retours maximum dans la limite d'un par mois.

Toboggan à l'aire de jeux : J-M. Lot signale que le plan incliné du toboggan est dangereux. Des enfants se sont blessés avec des échardes.

Abri vélos : l'achat d'un abri-vélos (le coût est d'environ 7 000 € TTC) peut être subventionné (40 % ?) dans le cadre du programme Alvéole. Il serait intéressant, pour inciter à l'utilisation du vélo, d'en installer un près de l'école élémentaire ou à l'intérieur de l'école (la question fait débat). Le coût est d'environ 7 000 € TTC. Nous allons demander son avis à Hans Kremer (consultant du Grand Périgueux pour le plan vélo).

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

Amélia 2 : il devrait y avoir quatre subventions à voter lors du prochain conseil municipal (227, 50 €, 189 € et deux de 1 00 €). Il sera également proposé de prolonger la convention Amélia 2 d'une année.